Association Étiolles multi activités
Association 1901 déclarée le 5 juillet 2000
Enregistrée sous le n°0912011697
Agrément Jeunesse et Education Populaire
N°91J337 renouvelé le 24 juillet 2008

Vous êtes cordialement invités à participer à L'assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'AEMA Qui se tiendra le mercredi 27 mars 2024 à 18h30

En Visio conférence (Concerne la saison 2022/2023)

- Conformément aux statuts, « Est électeur et éligible tout membre actif, âgé de 16 ans minimum au jour de l'élection, et à jour de ses cotisations. Les mineurs de moins de 16 ans sont représentés par leur représentant légal, à raison d'une voix par famille. »

Ordre du jour
- Rapport moral
- Rapport d'activité.
- Rapport financier - vote
- Infos sur cette saison 2023-2024
- Élection des membres du Conseil d'Administration* - vote
- Questions diverses **

** Les membres désireux de présenter leur candidature au conseil d'administration doivent se manifester au moins une semaine avant l'AG par mail de préférence.*
***Ne peuvent être abordées que les questions à l'ordre du jour ; si un adhérent souhaite y ajouter une question, elle doit faire l'objet d'une demande écrite (mail ou courrier) au moins une semaine avant la date de l'Assemblée Générale*

L'AG se tiendra cette année en **Visio conférence**.
Pour ce faire, merci de nous renvoyer par mail, la pièce jointe indiquant votre participation ou le pouvoir donné à un adhérent, ou à un membre du bureau.
Vous recevrez le lien de connexion pour la Visio quelques jours avant l'AG.
Les rapports d'activité et financier sont consultables sur demande.

Nous vous prions d'agréer chers adhérents l'assurance de nos salutations les meilleures.

A Etiolles, le 11 mars 2024
La présidente, Marie-Thérèse Pons
La trésorière Delfina Baixo

****Chaque adhérent présent peut détenir jusqu'à 10 pouvoirs*
Conformément aux statuts, cette convocation est envoyée par mail et visible sur le site.